

## Présentation et lignes directrices

### ➔ En partenariat avec :



Le **Prix Relève** du Conseil de la culture de l'Estrie, en partenariat avec le Cégep de Sherbrooke, est remis à un(e) artiste ou un collectif d'artistes de la relève (moins de 5 ans de pratique/diffusion dans un contexte professionnel) qui contribue professionnellement au développement artistique et à la promotion de sa discipline. La date limite pour déposer une candidature est **vendredi 15 octobre 2021**.

### ➔ Objectifs du prix

- Souligner l'excellence artistique et culturelle des artistes de la relève de la région.
- Promouvoir les réalisations exemplaires des artistes de la relève auprès des citoyens, des décideurs régionaux et des médias.

### ➔ Critères d'admissibilité

- Être membre du Conseil de la culture de l'Estrie;
- Être un(e) artiste professionnel(le)\* depuis moins de 5 ans. Dans le cas d'un collectif, la majorité des membres doit avoir moins de 5 ans de pratique et de diffusion dans un contexte professionnel;
- Œuvrer et résider en Estrie; dans le cas d'un collectif, la majorité des membres du collectif doit œuvrer et résider en Estrie;
- Présenter une/des réalisation(s) exemplaires et ayant obtenu la reconnaissance des pairs. Les réalisations soumises doivent avoir été diffusées entre le 8 septembre 2019 et le 15 octobre 2021.

\* Un(e) artiste professionnel(le) :

- Se déclare artiste professionnel(le);
- Crée des œuvres ou pratique un art à son propre compte ou offre ses services contre rémunération à titre de créateur ou d'interprète, notamment dans les domaines sous la responsabilité du CALQ;
- Détient une reconnaissance de ses pairs;
- Diffuse ou interprète publiquement des œuvres dans un contexte ou des lieux reconnus par les pairs.

### ➔ Critères d'évaluation

- Qualité et originalité de l'œuvre ou des œuvres;
- Impact de l'œuvre ou des œuvres dans la communauté et dans la discipline;
- Rayonnement de l'œuvre ou des œuvres en Estrie ou à l'extérieur.

### ➔ Présentation à soumettre

\* Par courriel uniquement, un document de 3 pages maximum (format lettre - 12 pt simple interligne) :

- Présenter l'artiste ou le collectif d'artistes et sa démarche artistique;
- Présenter l'œuvre ou les œuvres de la candidature;
- Un texte présentant plusieurs éléments de réponses en lien avec les critères d'évaluation du prix;
- Un texte présentant la motivation et l'importance que revêt l'obtention de ce prix;
- [Formulaire de candidature](#) dûment rempli (en ligne).

### ➔ Documents d'appui

\* Par courriel uniquement; doivent être pertinents et en lien direct avec le projet présenté.

- Une photographie portrait (JPG) de l'artiste ou du (de la) répondant(e) du collectif ou organisme, libre de droits, qui sera utilisée par le CCE, à des fins promotionnelles uniquement. Indiquer le crédit photo.
- CV artistique – maximum de 3 pages
- Autres documents d'appui (portfolio, photos, vidéo, lettres d'appui, extrait d'œuvre...),
  - Images : maximum 10 images JPG de 1Mo chacune;
  - Vidéos : maximum 10 min. à soumettre avec liens URL Youtube, Vimeo ou autre;
  - Littérature : soumettre un exemplaire de livre ou un texte, maximum 20 pages.
- Une liste descriptive des documents d'appui (titre, médium, année, dimension, durée);
- Dossier de presse si disponible (PDF) (maximum 3 p.).

## Présentation et lignes directrices

### ➔ *Envoi des documents*

- L'OBJET de l'envoi par courriel doit être clairement identifié : *Candidature PrixRELEVE | votre NOM*;
- Les PIÈCES JOINTES : Identifier clairement les documents : *PrixRELEVE\_votreNOM\_Detailsdudoc*;
- L'envoi courriel est définitif et il ne sera pas possible d'apporter des corrections ou de changer des documents par la suite.
- ENVOYER le tout à : [prix@cultureestrie.org](mailto:prix@cultureestrie.org)

### ➔ *À noter*

- Vous pouvez soumettre votre propre candidature ou proposer celle d'une autre personne.
- Les candidatures incomplètes ou reçues après la date limite ne sont pas admissibles.
- Si aucune candidature ne répond aux critères d'évaluation, le prix ne sera pas attribué.
- Les lauréat(e)s du Prix Relève des deux dernières années ne sont pas admissibles.
- Le ou la lauréat(e) du Prix Relève 2021 s'engage à apporter sa participation lors d'une activité de rapprochement (ex. midi conférence ou rencontre en classe) avec des étudiant(e)s des programmes artistiques du Cégep.
- Les dossiers de candidature sont évalués par un jury de pairs.

### ➔ *Que gagnent les finalistes?*

- Être sélectionné(e)s par un jury de professionnel(le)s et obtenir la reconnaissance des pairs
- Une large couverture médiatique avant l'événement
- Une mise en valeur dans le cadre de l'événement de reconnaissance, **L'APÉRO CULTUREL**, qui réunit le milieu culturel et des personnalités du milieu des affaires, de l'éducation et du monde municipal.

### ➔ *Que gagne le(la) lauréat(e)?*

- Ce prix est assorti cette année d'un montant de 1000 \$; la majoration du montant (passant de 500 \$ à 1000 \$) s'inscrit dans la mouvance de la nouvelle [Politique des arts et de la culture du Cégep de Sherbrooke](#)
- Une large couverture médiatique dans les médias et sur les médias sociaux avant, pendant et après **L'APÉRO CULTUREL**.

### ➔ *L'Apéro culturel l'Estrie 2021*

**L'APÉRO CULTUREL** se tiendra virtuellement à l'automne **en formule 5 à 7**.

#### **Les partenaires de prix**

En plus de compter sur le Cégep de Sherbrooke, partenaire du Prix Relève, le Conseil de la culture compte sur Télé-Québec et La Fabrique culturelle, sa plateforme culturelle numérique, comme partenaire du Prix Excellence culture Estrie, sur la Corporation de développement de l'entrepreneuriat collectif (CDEC) de Sherbrooke et la Société nationale de l'Estrie (SNE) à titre de co-partenaires du Prix Développement culturel, et sur le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et Télé-Québec, partenaires du Prix Artiste de l'année en Estrie.

#### **Autres partenaires et commanditaires**

À ce jour, le Conseil de la culture reçoit également l'appui du député de Richmond, M. André Bachand, de la députée de Saint-François, Mme Geneviève Hébert, et de la députée de Sherbrooke, Mme Christine Labrie.

### **Des questions?**

Communiquez par courriel avec  
[Marianne Mondon](mailto:Marianne.Mondon@cultureestrie.org)

ou par téléphone au 819 563-2744, poste 224

[Accéder au formulaire de candidature](#)

Avec la participation financière de :

Québec 